

*Conférence Internationale de  
l'Académie des Industries  
Extractives de la CEMAC*

GIZ/REMAP-CEMAC

# THEME

## « INDUSTRIES EXTRACTIVES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE CENTRALE : ENJEUX ET DÉFIS »

16 au 18 juin 2015  
Hôtel Hilton  
Yaoundé - Cameroun



## Sous-thème

«Vision inclusive du développement de l'Afrique à partir des industries extractives : Quelles Stratégies ?»

*Professeur Jeanne Claire MEBU NCHIMI*

Vice-Doyen à la Faculté de Sciences Juridiques et Politiques

Université de Yaoundé II

Coordonnateur Scientifique du Centre de Recherche  
pour le Développement Durable en Afrique

Cameroun

# SOMMAIRE

Quelques précisions conceptuelles

- I- Existe-t-il une vision africaine du développement ?

I.1- L'agenda 2063 de l'Union Africaine

I.2- La contribution de la commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)

II- Quelles sont les stratégies pour l'inclusion de cette vision ?

II.1- La dimension politique

II.2- La dimension citoyenne ou sociale



## Précisions conceptuelles

- Une vision inclusive est celle qui est partagée avec toutes les forces vives (Etats, partenaires, OSC, Syndicats, populations, PTF...) Pour reprendre l'expression du mandat des chefs d'Etats, c'est un «*processus* axé sur les populations »
- La vision inclusive du développement en tant qu'un engagement, un vœu, est sans doute plus porteuse lorsqu'elle s'appuie sur une approche participative, impliquant les acteurs et les bénéficiaires des actions de développement.

# I- Existe-t-il une vision africaine du développement ?

I.1- L'agenda 2063 de l'Union Africaine

**Mandat** : Lors du Sommet du Jubilé d'or de l'Union africaine, en mai 2013, quatre organismes ont été chargés d'élaborer un **agenda continental**, par le biais d'un processus axé sur les populations :

- La Commission de l'Union Africaine (Commission de l'UA) ; avec l'appui de :
- L'Agence de planification et de coordination du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (Agence du NEPAD),
- la Banque Africaine de Développement (BAD) et ;
- La Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA).



# Dimension

L'agenda 2063 de l'Union Africaine est :

- Une Vision panafricaine, c'est-à-dire un engagement des dirigeants politiques africains ;
- Un Plan continental pour la transformation structurelle de l'Afrique.

## Ambition

Engagement pour « une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale ».



## Fondation sur les ressources naturelles

Le document de la vision 2063 l'exprime clairement dans son intitulé qui en fait « *Un cadre stratégique partagé pour une croissance inclusive et un développement durable et une stratégie globale pour optimiser l'utilisation des ressources de l'Afrique au profit de tous les africains* ».

# Place des industries extractives

La vision 2063 traite des I.E. dans son volet relatif aux « Ressources naturelles et Environnement ».

A cet effet, l'accent y est mis sur « La gestion durable des ressources naturelles comme une préoccupation et l'ordre du jour mondiaux ».



# Constats fondamentaux sur la gestion des ressources naturelles

La gestion appropriée des ressources naturelles étant réapparue comme une question d'importance mondiale à l'issue du Sommet de la Terre tenu en 1992, il s'en dégage deux constats :

Constat 1 : La mauvaise gestion des ressources naturelles est perçue comme un facteur d'insécurité ;

Constat 2 : La diversification économique y est perçue comme une priorité de développement pour de nombreux pays riches en ressources naturelles.

## Que faire ?

- L'Afrique doit impérieusement gérer ses ressources de manière durable.
- Par ailleurs, les pays riches en ressources naturelles doivent diversifier leurs économies, en raison de la non-durabilité d'une perspective de développement fondée sur les ressources naturelles.



## Défis liés à la réduction des ressources naturelles

Les ressources naturelles en général et celles des I.E. en particulier étant non renouvelables, leur réduction est logiquement inéluctable.

Dans cette perspective l'UA a identifié un certain nombre de défis capitaux à relever.

# Défis liés à la réduction des ressources naturelles

D1- Résoudre la pénurie d'eau. La gestion actuelle des réserves d'eau est irrationnelle et le monde pourrait manquer d'eau.

D2- Accroître les énergies renouvelables et le développement durable : atout de la terre.

D3- Acquérir les technologies de traitement des ressources minières et amélioration de l'efficacité de leur exploitation.



# Stratégies du développement adossées aux I.E.

Au nombre des principales stratégies identifiées dans l'agenda 2063, concernant les industries extractives, figurent :

- Amélioration du niveau/qualité des données nationales sur les ressources potentielles ;
- Introduction des régimes fiscaux novateurs/système d'octroi de licences adaptés aux circonstances économiques et contribuant à la maximisation des ressources ;

# Stratégies du développement adossé aux I.E.

- Renforcement des capacités nationales pour la négociation des contrats ;
- Promotion et renforcement de l'enseignement professionnel et technique pour produire la capacité humaine destinée aux industries extractives ;



# Stratégies du développement adossé aux I.E.

- Promotion des entreprises locales (élaboration et mise en œuvre d'un cadre juridique);
- Maîtrise des listes locales des sociétés pétrolières, minières et gazières ;
- Promotion des politiques pour une meilleure captation des revenus issus des industries extractives par l'Etat ;

## Vision spécifique

La Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) avait également présenté une vision africaine réservée spécifiquement à l'exploitation minière, compte tenu de l'importance de ce potentiel dans le continent.

La vision adoptée en février 2009 par les Chefs d'Etat et de Gouvernement ; et le Plan d'action adopté par les Ministres en charge du Développement des Minerais en décembre 2011.



## I.2- La contribution de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (C.E.A.)

**Objectif** : Utiliser le secteur des ressources naturelles africaines pour transformer la voie du continent vers le développement social et économique.

# Vision africaine de l'exploitation minière de la CEA

Cette présentation tirée d'un exposé de *M. Oliver P. Maponga de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, Bureau Afrique de l'Ouest, Niamey-Niger.*

s'articule autour des principes clés et d'un plan d'actions.

## I.1.1- Principes

Développer une industrie minière africaine diversifiée et compétitive à l'échelle mondiale et qui contribue à une croissance économique et sociale à grande échelle à travers la création de liens économiques.



# Principes de la Vision africaine de l'exploitation minière *(Suite)*

- Favoriser l'avènement d'un secteur minier transparent et responsable dans lequel les bénéfices tirés des ressources sont optimisés et utilisés en vue de promouvoir un développement économique et social à grande échelle ;
- Promouvoir la bonne gouvernance dans le secteur minier (participation des communautés et des citoyens dans les actifs miniers avec un socle d'équité dans la distribution des gains) ;

# Principes de la Visions africaine de l'exploitation minière (*Fin*)

Renforcer les capacités humaines et institutionnelles en vue d'une économie du savoir capable de soutenir l'innovation, la recherche et le développement.

- Favoriser l'adoption de principes de responsabilité écologique et sociale d'exploitation minière minimisant les dangers et encourageant la participation.



## I.1.2- Plan d'actions de Vision Africaine de l'exploitation minière

- Maximiser les revenus miniers notamment par une gestion optimale des baux miniers (contribution à la réduction de la pauvreté et au financement du développement).

-Améliorer les systèmes d'information géologique et minier.

## Plan d'actions (*suite*)

- Créer un secteur minier artisanal de petite taille viable (stimulation d'un développement socioéconomique rural, national, intégré et durable);
- Améliorer les connaissances sur les questions environnementales et sociales (protection des droits des communautés riveraines) ;



## Plan d'actions (*Fin*)

- Accroître le niveau des investissements vers les projets miniers et infrastructurels pour soutenir un développement socio-économique à grande échelle.

## II- Quelles sont les stratégies pour l'inclusion de la vision du développement de l'Afrique à partir des industries extractives ?

Des stratégies peuvent être élaborées dans deux dimensions :

- Une dimension politique et ;
- Une dimension citoyenne ou sociale.



## II.1- Dimension politique

Idée de base : Reconnaissance partagée de la nécessité d'une gestion durable des ressources naturelles ; d'où la priorité de ce domaine dans les plans de développement de la plupart des pays africains.

Appropriation préalable par les dirigeants, de la Vision Africaine et spécialement de l'agenda de l'U.A.

## Dimension politique (*suite*)

Actions de plaidoyer vers les Chefs d'Etats par les organismes techniques africains (BAD et CEA).

Action des hauts décideurs politiques : instruire l'appropriation et la mise en cohérence de l'agenda avec les cadres de développement des pays.



## Dimension politique (*suite*)

Rôle UA : accompagner le processus d'appropriation politique par les Chefs d'Etat, qui adopteraient ce document dans le cadre d'une assemblée générale de l'organisation.

## Dimension politique (*Suite*)

D'un point de vue stratégique, nécessité d'élaborer un cadre de référentiel, accompagné d'un plan d'actions et d'un chronogramme de mise en œuvre (cf. Vision de l'exploitation minière).



## Stratégies politiques (*suite*)

Ce cadre référentiel serait une déclinaison sectorielle de l'agenda 2063 sur la question spécifique des I.E.



## Stratégies politiques (*Suite*)

- Une telle activité pourrait être confiée aux principaux *Think Thank* africains que sont la C.E.A. ou la B.A.D.
- Les visions régionales pourraient être perçues comme des déclinaisons de la vision continentale.
- Les visions nationales seraient des déclinaisons des visions régionales.



# Stratégies politiques (*Fin*)

En Amont, deux niveaux de cadres réglementaires pourraient être adoptés :

- Un cadre réglementaire commun à toutes les industries extractives (Loi-cadre sur la gestion des I.E.);
- Des cadres réglementaires spécifiques, propres à chaque type de ressources naturelles qui prennent en considération les singularités (Codes minier, gazier, pétrolier, etc.).

## II.2- Dimension citoyenne ou sociale

- La dimension citoyenne de la stratégie vise la sensibilisation sur l'agenda de la Vision.
- Sensibiliser les populations et les organisations de la société civile sur les enjeux et les défis des I.E., *i.e.*, sur le bien-fondé de la contribution de ces industries au développement ; sur leur caractère **non renouvelable**.



## Dimension citoyenne ou sociale (*suite*)

La sensibilisation est une approche participative, impliquant tous les maillons de la chaîne du développement, et reposant sur les ressources naturelles.

## Dimension citoyenne ou sociale *(suite)*

- Institution des programmes de formation et de renforcement de capacités pour la gestion des I.E. permettrait de constituer **une veille active** composée d'acteurs bien outillés, capables d'examiner et de donner leur avis sur l'ensemble du processus de gestion des ressources naturelles.



# Dimension citoyenne ou sociale (*Fin*)

En l'occurrence :

- Choix, négociation et conclusion des contrats (d'exploration des gisements ; d'exploitation, d'attribution des licences) ;
- Droits et obligations des entreprises privées exploitantes ;
- Suivi de l'exécution des cahiers de charges ;
- Suivi-évaluation des projets de développement ;
- Audits ;
- Etc.

**MERCI DE VOTRE AIMABLE  
ATTENTION !**

